

2 jours

10  max

# ELECTRICITÉ : PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE: H0/B0 PERSONNEL NON ELECTRICIEN



**Durée préconisée de la formation :** 2 jours.

**Cette durée peut être modifiée dans le cas d'un stage en entreprise afin de répondre au mieux aux besoins particuliers.**

**Nombre de stagiaires :** 10 maximums.

**Objectifs de la formation :** Connaître et respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510.

Reconnaissance par l'employeur de la capacité de son personnel à accomplir en toute sécurité les tâches qui lui sont confiées.

**Pré-requis :** Le personnel devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux électriciens ou voisinage de pièces nues sous-tensions.

**Support pédagogique :** Powerpoint, QCM de contrôle des connaissances, manuel stagiaire remis en fin de stage.

**Matériel pédagogique :** Tableau, vidéo projecteur, visite de vos locaux et équipements.

- **Introduction.**
- **Notions élémentaires d'électricité.**
- **Travailler en sécurité.**
- **Mesures de protection contre les chocs électriques.**
- **La procédure d'habilitation UTE C18 510.**
- **Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.**
- **Présentations des équipements électriques et revue des dangers inhérents aux différents équipements.**
- **Conclusion.**

## MÉTHODOLOGIE

- Pédagogie active alternant la méthode des cas et l'utilisation du matériel.
- Attestation de stage et évaluation du formateur pour l'employeur concernant l'habilitation.

